

P.V DE REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE EN DATE DU 16 février 2015

L'an deux mille quinze et le seize du mois de Février à quatorze heures, s'est tenue la réunion du conseil scientifique de l'université ayant pour ordre du jour la formation résidentielle à l'étranger.

Le conseil scientifique s'est réuni pour étudier les dossiers de candidature à la sélection des enseignants et doctorants non salariés dans le cadre du programme boursier PNE au titre de l'année universitaire 2015/2016. A l'ouverture de la séance, le Recteur a donné la parole au Vice recteur chargé des relations extérieures pour présenter les dossiers de candidature. Après étude, il en résulte :

I. Enseignants :

- Nombre de dossiers soumis à l'étude et à la sélection : 17
- Critères retenus pour la sélection

- **Critères de recevabilité des dossiers**

- 01 Année d'ancienneté
- 02 Inscriptions consécutives en thèse
- 01 Etat d'avancement visé par les deux directeurs de thèse
- 01 Lettre d'accueil originale

- **Critères de sélection des dossiers**

- Publication internationale : 10 points (maximum 01)
- Publication nationale : 05 points (maximum 02)
- Ouvrage pédagogique édité : 05 points
- Communication : 01 point/communication (maximum 04)
- Projet de recherche : 01 point/projet (maximum 04)
- Projet de fin d'études : 0.5 point/projet (maximum 04)
- Ancienneté : 0.5 point/année (maximum 04)

1. Etat nominatif des enseignants de l'établissement ayant soumis un dossier pour la sélection dans le cadre du programme boursier PNE au titre de l'année universitaire 2015/2016 :

N°	Nom et prénom	Filière	Grade
01	BOUNAZEF Djida	Sciences commerciales	MAA
02	ABBACI Madjid	Sociologie	MAA
03	BOUDRIES Samiha	Biologie	MAA
04	GHILAS Hamza	Informatique	MAA
05	BOUSSALAH Nordine	Biologie	MAA
06	BAHLOUL Farouk	Sociologie	MAA
07	IDRIS Souhila	Sociologie	MAA
08	GAGAOUA Meriem	Informatique	MAA
09	NABET Salim	Biologie	MAA
10	ALEM Khaled	Informatique	MAA
11	ABBAD Hayet	Sciences économiques	MAA
12	TAHIRI Ouahiba	Biologie	MAA
13	KERKADENE Farid	Droit	MAB
14	MEZIANI Tahar	Psychologie	MAA
15	DJERMOUNE Hocine	Archéologie	MAA
16	KRIMAT Kahina	Mathématiques	MAA
17	LAIBI Bachir	Droit	MAA

2. Etat nominatif des enseignants sélectionnés dans le cadre du programme boursier PNE par ordre de priorité au titre de l'année universitaire 2015/2016 :

N°	Nom et prénom	Date de naissance	Filière	Inscpt en thèse	Pays d'accueil
01	ABBACI Madjid	12/05/1966	Sociologie	2011	France
02	BOUDRIES Samiha	19/03/1982	Biologie	2009	France
03	BOUNAZEF Djida	04/05/1989	Sc. commerciales	2012	Belgique
04	BOUSSALAH Nordine	11/03/1983	Biologie	2010	Espagne
05	LAIBI Bachir	05/04/1981	Droit	2011	France
06	IDRIS Souhila	01/03/1984	Sociologie	2011	France
07	TAHIRI Ouahiba	02/07/1977	Biologie	2009	Espagne
08	GAGAOUA Meriem	19/11/1984	Informatique	2012	Canada
09	NABET Salim	09/09/1980	Biologie	2011	Espagne
10	ALEM Khaled	06/05/1979	Informatique	2010	France
11	ABBAD Hayet	21/06/1986	Sc. commerciales	2011	France
12	MEZIANI Tahar	24/01/1981	Psychologie	2011	France
13	KERKADENE Farid	01/11/1984	Droit	2012	Egypte
14	GHILAS Hamza	15/06/1983	Informatique	2012	Canada
15	DJERMOUNE Hocine	26/08/1967	Archéologie	2012	France
16	KRIMAT Kahina	25/10/1979	Mathématiques	2009	Belgique
17	BAHLOUL Farouk	14/09/1983	Sociologie	2011	France

Il est à noter qu'en cas d'égalité de points le critère d'ancienneté dans l'enseignement a été pris en considération.

3. Etat nominatif des chercheurs non retenus dans le cadre du programme boursier « enseignants » PNE au titre de l'année universitaire 2015/2016 : Néant

II. Doctorants :

Nombre de dossiers soumis à l'étude et à la sélection : 09

Après discussion, il a été retenu les critères suivants :

- **Critères de recevabilité des dossiers**

02 Inscriptions consécutives en thèse

01 Etat d'avancement visé par les deux directeurs de thèse

01 Lettre d'accueil originale

- **Critères de sélection des dossiers**

Publication internationale : 10 points (maximum 01)

Publication nationale : 05 points (maximum 02)

Ouvrage pédagogique édité : 05 points

Communication : 01 point/communication (maximum 04)

Ancienneté : 0.5 point/année (maximum 03)

1. Etat nominatif des doctorants non salariés de l'établissement ayant soumis un dossier pour la sélection dans le cadre du programme boursier PNE au titre de l'année universitaire 2015/2016 :

N°	Noms et prénoms	Filière	Grade
01	TALANTIKITE Malika	Génie chimique	Doctorante
02	BOUHADDI Myria	Recherche opérationnelle	Doctorante
03	KHETTOU Cherifa	Biologie	Doctorante
04	DJAFRI Said	Psychologie	Doctorant
05	CHARID Iman	Biologie	Doctorante
06	BOURBABA Yasmina	Biologie	Doctorante
07	AZIB Lila	Biologie	Doctorante
08	AGOUNE Wahib	Physique	Doctorant
09	BOUCELKHA Ali	Biologie	Doctorant

2. Etat nominatif des doctorants non salariés sélectionnés dans le cadre du programme boursier PNE par ordre de priorité au titre de l'année universitaire 2015/2016 :

N°	Noms et prénoms	Date de naissance	Filière	Inscpt en thèse	Pays d'accueil
01	BOURBABA Yasmina	08/11/1985	Biologie	2011	Espagne
02	BOUHADDI Myria	21/02/1989	Rech.Opérat	2013	Canada
03	BOUCELKHA Ali	06/02/1982	Biologie	2010	Espagne
04	AGOUNE Wahib	25/05/1991	Physique	2013	Allemagne
05	KHETTOU Cherifa	22/09/1988	Biologie	2011	France
06	AZIB Lila	01/01/1988	Biologie	2012	France
07	TALANTIKITE Malika	08/09/1990	Génie chimique	2012	France
08	DJAFRI Said	05/02/1989	Psychologie	2013	France

Il est à signaler qu'en cas d'égalité de point le candidat ayant enregistré un nombre réduit d'année d'inscription en thèse est privilégié.

3. Etat nominatif des doctorants non retenus dans le cadre du programme boursier « enseignants » PNE au titre de l'année universitaire 2015/2016 : 01

N°	Noms et prénoms	Motif du rejet
01	CHARID Iman	Dossier incomplet (manque dossier scientifique)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à quinze heures et trente minutes.

Fait à Bejaia, le 17 février 2015

Le Président